



MAIRIE
CHATELUS-MALVALEIX
10 Place de la Fontaine
23270 CHATELUS-MALVALEIX

Tél : 05.55.80.70.31

Fax : 05.55.80.86.32

Courriel : mairie-chatelusmalvaleix@wanadoo.fr

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 AVRIL 2024

Nombre de membres : en exercice : 14 qui ont pris part à la délibération : 11	L'an deux mil vingt-quatre, le trois avril, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni, à la mairie de Châtelus-Malvaleix, sous la présidence de Jean-François Bouchet, Maire. Etaient présents : Mmes et MM : Bouchet. Polli. Camacho. Doizon-Pauly. Dérongère. Felice. Guittard. Lionnet. Wojtowicz. Coulaudon. Etait absent excusé : M. Busset qui a donné procuration à M. Felice. Etaient absents : Mme Deloye. M. Auroy. M. Chalmeau.
--	--

Date de la convocation : 22 mars 2024

Date d'affichage ou de publication : 5 avril 2024

Monsieur Christian Wojtowicz a été élu secrétaire de séance.

- LISTE DES DÉLIBÉRATIONS -

Délibération n° 2024 (04) 01

APPLICATION DU RÉGIME DES PROVISIONS SEMI-BUDGÉTAIRES – BUDGET COMMUNAL ET BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT (Annule et remplace la délibération n° 2024 (04) 05 du 14 avril 2021)

Adoptée à l'unanimité

Délibération n° 2024 (04) 02

VOTE DU TAUX DES TAXES LOCALES 2024

Adoptée à l'unanimité

Délibération n° 2024 (04) 03

VOTE DU BUDGET PRIMITIF COMMUNAL 2024

Adoptée à l'unanimité

Délibération n° 2024 (04) 04

M 57 – APPLICATION DE LA FONGIBILITÉ DES CRÉDITS – BUDGET COMMUNAL

Adoptée à l'unanimité

Délibération n° 2024 (04) 05

VOTE DU BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT 2024

Adoptée à l'unanimité

Délibération n° 2024 (04) 06

VOTE DU BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT 2024

Adoptée à l'unanimité

Délibération n° 2024 (04) 07

LOCATION SAISONNIÈRE DU BAR DE LA PLAGE

Adoptée à la majorité

Délibération n° 2024 (04) 08

DEVIS POUR TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT DANS LE BOURG

Adoptée à l'unanimité

Délibération n° 2024 (04) 09

AMÉNAGEMENT DE LA COUR DE L'ÉCOLE MATERNELLE - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE L'AGENCE NATIONALE DU SPORT

Adoptée à l'unanimité

Délibération n° 2024 (04) 10

DÉLIBÉRATION DE PRINCIPE AUTORISANT LE RECRUTEMENT D'AGENTS CONTRACTUELS DE REMPLACEMENT (en application de l'article L332-13 du Code général de la Fonction publique)

Adoptée à l'unanimité